VULCA AUDIT
Commissariat aux Comptes

LES PETITS DÔMES

Association loi 1901

Le Bourg

63160 GLAINE MONTAIGUT

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

concernant l'exercice
du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

Centre d'Affaires du Zenith
Immeuble Arche B – 30, rue de Sarlièvre – 63800 Cournon-d'Auvergne
Tél. 04 73 77 74 22 – Fax 04 73 69 35 83 – E.mail : contact@vulca-conseil.fr
SAS au capital de 10 000 € - RCS Clermont-Ferrand – SIRET 749 907 721 00015 – NAF 6920Z – TVA FR 41749907721

S O M M A I R E

Rapport sur les comptes annuels

Comptes annuels

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

LES PETITS DÔMES

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Rapport sur les comptes annuels

VULCA AUDIT

ASSOCIATION LES PETITS DÔMES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES PETITS DÔMES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cournon d'Auvergne, le 4 avril 2022

Pour la SAS VULCA AUDIT
Commissaire aux comptes

Maryline BONNABRY
Présidente
Commissaire aux comptes associée

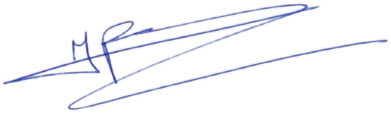

LES PETITS DÔMES

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes annuels

COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION BILAN ACTIF

DOMES - Association LES PETITS DOMES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	3 576.04	3 576.04		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	32 589.86	25 543.24	7 046.62	8 748.68
Autres	302 360.43	53 712.25	248 648.18	265 169.00
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	45.00		45.00	45.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	338 571.33	82 831.53	255 739.80	273 962.68
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	5 100.73		5 100.73	5 776.58
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	46 119.55		46 119.55	22 153.80
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	88 700.71		88 700.71	120 371.02
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	139 920.99		139 920.99	148 301.40
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	478 492.32	82 831.53	395 660.79	422 264.08

VULCA AUDIT
Centre d'Affaires du Zenith
Immeuble Archa B – 30, rue de Sarliève
63800 COURNON-D'AUVERGNE
SAS au capital de 10 000 €
SIRET 749 907 721 00015 – NAF 6920Z

ASSOCIATION BILAN PASSIF

DOMES - Association LES PETITS DOMES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	104 967.91	104 967.91
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	18 000.00	24 000.00
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	82 803.35	75 200.55
Excédent ou déficit de l'exercice	-16 415.51	7 602.80
Situation nette (sous total)	*189 355.75*	*211 771.26*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	80 393.22	85 452.68
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	269 748.97	297 223.94
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	9 342.00	6 933.00
TOTAL (III)	9 342.00	6 933.00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	70 646.08	75 711.47
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 228.33	10 118.40
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	37 268.25	31 494.11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	427.16	433.16
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		350.00
TOTAL (IV)	116 569.82	118 107.14
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	395 660.79	422 264.08

VULCA AUDIT
Centre d'Affaires du Zenith
Immeuble Arche B – 30, rue de Sarliève
63800 COURNON-D'AUVERGNE
SAS au capital de 10 000 €
SIRET 749 907 721 00015 – NAF 6920Z

SYMBIOZ EXPERT
DE L'ÉCOUTE À L'EXPERTISE COMPTABLE

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

DOMES - Association LES PETITS DOMES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	621.00	540.00	81.00	15.00
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	156 272.97	112 035.10	44 237.87	39.49
Dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	145 689.00	163 653.10	-17 964.10	-10.98
Versements des fondateurs ou cons. dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels		4 648.60	-4 648.60	-100.00
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges	21 353.81	7 285.09	14 068.72	193.12
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	154.63	7.34	147.29	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	324 091.41	288 169.23	35 922.18	12.47
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises et autres achats	9 654.46	10 221.24	-566.78	-5.55
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	36 272.06	48 557.01	-12 284.95	-25.30
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	5 356.03	3 829.95	1 526.08	39.85
Salaires et traitements	219 611.44	186 846.56	32 764.88	17.54
Charges sociales	53 628.24	12 935.75	40 692.49	314.57
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	18 832.81	15 730.99	3 101.82	19.72
Dotations aux provisions	2 409.00	6 933.00	-4 524.00	-65.25
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	7.29	2.09	5.20	248.80
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	345 771.33	285 056.59	60 714.74	21.30
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-21 679.92	3 112.64	-24 792.56	-796.51
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	313.81	347.17	-33.36	-9.61
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	313.81	347.17	-33.36	-9.61
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées	660.53	625.16	35.37	5.66
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	660.53	625.16	35.37	5.66
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-346.72	-277.99	-68.73	-24.72
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-22 026.64	2 834.65	-24 861.29	-877.05

VULCA AUDIT Commissariat aux Comptes
Centre d'Affaires du Zenith
Immeuble Arche B – 30, rue de Sarliève
63800 COURNON-D'AUVERGNE
SAS au capital de 10 000 €
SIRET 749 907 721 00015 – NAF 6920Z

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

DOMES - Association LES PETITS DOMES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	5 719.46	4 768.15	951.31	19.95
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	5 719.46	4 768.15	951.31	19.95
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	108.33		108.33	
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	108.33		108.33	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5 611.13	4 768.15	842.98	17.68
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	330 124.68	293 284.55	36 840.13	12.56
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	346 540.19	285 681.75	60 858.44	21.30
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-16 415.51	7 602.80	-24 018.31	-315.91
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	1 937.00	10 471.00	-8 534.00	-81.50
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL	1 937.00	10 471.00	-8 534.00	-81.50
CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	1 937.00	10 471.00	-8 534.00	-81.50
TOTAL	1 937.00	10 471.00	-8 534.00	-81.50
TOTAL	-16 415.51	7 602.80	-24 018.31	-315.91

VULCA AUDIT Centre d'Affaires du Zenith
Immeuble Arche B – 30, rue de Sarliève
63800 COURNON-D'AUVERGNE
SAS au capital de 10 000 €
SIRET 749 907 721 00015 – NAF 6920Z

ANNEXE COMPTABLE

VULCA AUDIT
Commissariat aux Comptes
Centre d'Affaires du Zenith
Immeuble Arche B – 30, rue de Sarliève
63800 COURNON-D'AUVERGNE
SAS au capital de 10 000 €
SIRET 749 907 721 00015 – NAF 6920Z

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 395 660.79 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -16 415.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 11/02/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Dans la cadre de l'épidémie de la COVID-19 , la crèche Les Petits Dômes a été dans l'obligation de fermer son établissement au printemps 2021.

D'autre part, la provision pour indemnité de fin de carrière a été estimée cette année pour un montant de 9 342€.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) a des impacts significatifs sur son activité.

En raison de la nature de son activité, l'entité a dû fermer temporairement son ou ses établissement(s) et en conséquence n'a pas généré de chiffre d'affaires sur cette période.

À la date d'établissement de ses comptes, l'entité a constaté une baisse du chiffre d'affaires à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus COVID-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entité estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services :
    - Recours à l'activité partielle pour tout le personnel

La structure a également reçu des aides exceptionnelles mises en place par la CAF.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

- Agencement et aménagement des constructions	7 à 30 ans
- Matériels et outillages	1 à 10 ans
- Logiciels	3 ans

ANNEXES ASSOCIATION

DOMES - Association LES PETITS DOMES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 576.04		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		32 021.60		718.26
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	300 974.12		
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	1 386.31		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	334 382.03		718.26
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		45.00		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	45.00		
		TOTAL GENERAL	338 003.07		718.26

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			3 576.04	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			150.00	32 589.86	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			300 974.12	
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			1 386.31	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		150.00	334 950.29	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				45.00	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			45.00	
		TOTAL GENERAL		150.00	338 571.33	

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 576.04			3 576.04
TOTAL		3 576.04			3 576.04
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		23 272.92	2 311.99	41.67	25 543.24
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	35 805.12	16 520.82		52 325.94
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	1 386.31			1 386.31
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		60 464.35	18 832.81	41.67	79 255.49
TOTAL GENERAL		64 040.39	18 832.81	41.67	82 831.53

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

VULCA AUDIT Centre d'Affaires du Zenith
Immeuble Arche B – 30, rue de Sarliève
63800 COURNON-D'AUVERGNE
SAS au capital de 10 000 €
SIRET 749 907 721 00015 – NAF 6920Z

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour indemnité de fin de carrière a été valorisée cette année. Le montant a été estimé selon l'approche actuarielle. Au 31/12/2021, elle s'élève à 9 342€.
Paramètres retenus:

Augmentation annuelle des salaires : 2%

Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds : 2% (inflation comprise)

Age de départ : 62 ans, à l'initiative du salarié

Taux de rotation : 4% constant

Taux de charges sociales : 40%

Méthode de calcul : méthode rétrospective prorata temporis

Table de mortalité : table réglementaire TG 05

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	5 100.73	5 100.73	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 836.57	7 836.57	
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée			
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques : Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	38 282.98	38 282.98	
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		51 220.28	51 220.28	

Renvois		
(1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	46 009.55
Disponibilités	
TOTAL	46 009.55

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Modalité de remboursement de l'apport avec droit de reprise de France Active de 30 000€ : apport consenti pour une durée de 60 mois, sans intérêt, remboursable en 5 annuités de 6 000 euros.

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	104 967.91		104 967.91				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres statutaires							104 967.91
Fonds associatifs avec droit de reprise	24 000.00		24 000.00				
Fonds propres avec droit de reprise							
Fonds propres complémentaires						6 000.00	18 000.00
Réserves							
Report à nouveau	75 200.55		75 200.55		7 602.80		82 803.35
Excédent ou déficit de l'exercice	7 602.80		7 602.80			7 602.80	
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	85 452.68		85 452.68				
Subventions d'investissement					510.00	5 569.46	80 393.22
TOTAUX	297 223.94		297 223.94		8 112.80	19 172.26	286 164.48

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine	70 646.08	5 111.18	20 910.70	44 624.20
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	8 228.33	8 228.33		
Personnel & comptes rattachés	15 126.87	15 126.87		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	17 484.38	17 484.38		
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, tax & assimilés	4 657.00	4 657.00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	427.16	427.16		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	116 569.82	51 034.92	20 910.70	44 624.20

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 436.66
Dettes fiscales et sociales	19 042.78
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	25 479.44

1- Les heures de bénévolats sont évaluées à 1876.33 € pour 158 heures à 10.48€ effectuées dans l'année 2021 pour la valeur brute. A ce brut sont ajoutées les cotisations patronales estimées à 281.49 € (17% du brut) soit une valorisation totale de 1 937 €.

o Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes : 2 900 euros

o Effectifs au 31/12/2021 : 9 salariées en CDI et 1 en CDD (soit 8,36 équivalent temps plein dont 0.8 Etp en CDD et 0,90 Etp cadre).